

Compte-rendu du Comité Technique Local
Du 1er décembre 2016
Solidaires Finances Publiques

Représentants de l'administration

M. MORICEAU
M. JOUVE
M. PAILLET
M. RAYMON

Mme BONNET (secrétariat)

Représentants des personnels

M. LAROUSSINIE - S.F.P. (T)
Mme ESCURE - S.F.P. (T)
M. HINDERSCHID - C.G.T. (T)
M. BRUN – C.G.T. (T)
Mme BESSON-BRILLANT – C.G.T. (S)
M. WAY – C.G.T. (S)
M. MOISSINAC – F.O. (T)
M. DEJOU – F.O. (T)

M. MORICEAU ouvre la séance à 9h30. M. LAROUSSINIE (SFP) est secrétaire-adjoint.

Les élus CGT lisent une déclaration liminaire.

M. MORICEAU répond que les lignes directrices visent, selon lui, à « *mettre des mots sur des réformes faites, en cours, ou à venir* ». Elles ne bouleversent rien, selon lui.

Il poursuit en précisant que l'expérimentation de l'accueil sur RDV au SIP d'Aurillac est un plus pour les usagers et un plus pour les agents. La mise en place du SAR, le télétravail sont un soutien et un meilleur confort pour les agents.

M. MORICEAU fait des annonces plus générales :

- un groupe de travail national est convoqué le 5 décembre sur l'évaluation des catégories A, B, C et l'impact sur les tableaux d'avancement et les listes d'aptitudes.

Il rappelle une conséquence du PPCR, les cadres B n'ont plus de réduction/majoration (DKM) pour 2017 et 2018.

- pour le relogement des services dans le bâtiment Q de la cité administrative d'Aurillac, les agents de service seront mis à contribution pour résoudre le problème d'archivage. Les discussions sont toujours en cours avec les services de la DDT au sujet du sas d'entrée (double porte ou à défaut mur de chaleur).

Par ailleurs, une demande a été faite au Conseil Départemental pour faire couper les moteurs des cars stationnant devant ces mêmes locaux. La réponse est positive.

- le dialogue se poursuit avec le Maire d'Aurillac pour récupérer les abonnements de parking Paul Doumer et bénéficier d'un tarif préférentiel. La réponse se fait attendre.

1) Mise en place du Service d'Appui au Réseau (SAR)

M. MORICEAU précise qu'il n'y a pas recours à l'emploi des agents de l'équipe EDR pour l'instant.

Les représentants du personnel votent contre (6).

2) Mise en place de l'accueil personnalisé sur RDV

L'accueil personnalisé va être déployé au 01/03/2017 sur le SIP d'Aurillac de manière expérimentale.

M. MORICEAU annonce que les horaires d'ouverture au public du SIP, du SIE et du CDIF seront à harmoniser. Cela sera défini en concertation avec les chefs de services.

M. RAYMON ajoute qu'il reste 3 mois pour finaliser les modalités de l'accueil personnalisé sur rendez-vous avec la chef de service et les agents du SIP.

Les représentants du personnel votent contre (6).

3) Modification du protocole PRS

Les représentants du personnel votent contre (6).

4) Questions diverses

M. MORICEAU annonce qu'un premier bilan d'étape a été fait à propos du contrat d'apprentissage expérimenté à la trésorerie d'Aurillac-Banlieue. Le retour est plutôt positif, tant pour le candidat que pour la DDFIP.

Il y a des candidatures pour l'expérimentation du télétravail.

Un groupe de travail national se penche sur les frais de déplacement, la direction locale en attend les conclusions pour diffuser une note.

Le CTL emploi est prévu le jeudi 5 janvier 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h00.

Nous vous rappelons que l'enquête sur le baromètre social est accessible sur votre messagerie, nous vous invitons à prendre le temps d'y répondre.